

ACTUALITÉ L'AGENDA

> ATELIERS VILLÂGE

Judi 2 Juin de 14h à 16h à la Résidence Jean Pellot - Mémoire par le chant (sur inscription via coupon réponse à l'accueil de la mairie)

> JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT DU SECOURS CATHOLIQUE

Mardi 7 Juin départ à 14h de la Maison de la Solidarité pour le ramassage des déchets sur la commune. Sur inscriptions au 06.98.14.14.31. (Prévoir pince à déchets pour ceux qui le peuvent).

> CINÉ SEINE

Mardi 7 Juin à 18h "LES BAD GUYS", à 20h30 "LES SECRETS DE DUMBLEDORE" au SiRoCo

> ATELIERS VILLÂGE

Judi 9 Juin de 14h à 16h à la Résidence Jean Pellot - Yoga du rire (sur inscription via coupon réponse à l'accueil de la mairie)

> ATELIERS VILLÂGE

Judi 16 Juin de 14h à 16h à la Résidence Jean Pellot - Réflexologie des mains (sur inscription via coupon réponse à l'accueil de la mairie)

> LA PLUS BELLE ÉPOQUE

Exposition de voitures anciennes, Dimanche 19 Juin de 9h à 12h sur les places des Anciens Combattants et Maréchal Foch.

> FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 Juin de 18h à 23h sur les places du centre-ville. 4 temps forts avec du chant, de la danse et de la musique pour tout âge.

> ATELIERS VILLÂGE

Judi 23 Juin de 14h à 16h à la Résidence Jean Pellot - Sophrologie (sur inscription via coupon réponse à l'accueil de la mairie)

> ATELIERS VILLÂGE

Judi 30 Juin de 14h à 16h à la Résidence Jean Pellot - Prévention des chutes (sur inscription via coupon réponse à l'accueil de la mairie)

> ADOPTE LE TRIATHLON

4ème édition du Triathlon des Docks Dimanche 3 Juillet (Natation : 250m, Vélo : 10km, Course : 2,5km) Sur inscription : <https://adopte-letriathlon.wixsite.com/2020>

> DON DU SANG

Lundi 4 Juillet au SiRoCo (sur inscriptions)

> CINÉ SEINE

Mardi 5 Juillet à 18h ou 20h30 au SiRoCo (programmation à venir)

> ATELIERS VILLÂGE

Judi 7 Juillet de 14h à 16h à la Résidence Jean Pellot - Sommeil (sur inscription via coupon réponse à l'accueil de la mairie)

> FÊTE NATIONALE

Judi 14 Juillet au Château de Grosmesnil de 15h à minuit. Fête nationale populaire, tir du feu d'artifice au château (programmation par la MPT et la Mairie).

> LA PLUS BELLE ÉPOQUE

Exposition de voitures anciennes, Dimanche 17 Juillet toute la journée sur les places des Anciens Combattants et Maréchal Foch.

> CINÉ TOILES

Ciné Plein Air, Mercredi 27 Juillet à partir de 20h30 dans le parc du Château de Grosmesnil. À l'affiche "LALALAND".

> RDV D'ÉTÉ DE LA MPT

Vendredi 29 Juillet de 15h à 18h jeux en famille à la Maison Pour Tous. Public : familles, enfants à partir de 6 ans. (sur inscription auprès de la MPT)

> RDV D'ÉTÉ DE LA MPT

Vendredi 12 Août de 19h à 22h soirée jeux à la Maison Pour Tous. Public : familles, enfants à partir de 6 ans. (sur inscription auprès de la MPT)

> CINÉ TOILES

Ciné Plein Air, Mercredi 24 Août à partir de 20h30 dans le parc du Château de Grosmesnil. À l'affiche "LES INDESTRUCTIBLES 2".

> MARCHÉ NOCTURNE

Cette 2nde édition se tiendra le Samedi 27 Août de 17h à 22h sur les places du centre-ville. Lors de cette soirée, retrouvez de nombreux exposants ainsi que vos commerçants et restaurateurs Saint-Romains.

STROMAIN

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

#5 | C'est l'été et bientôt les vacances... | Juin 2022



Chères Saint-Romanaises, Chers Saint-Romains,

Vous étiez plus de 300 participants lors de notre manifestation à l'occasion de la célébration du 8 mai 1945. Je tiens à tous vous remercier pour votre présence ainsi que l'ensemble des élus, des services de la Mairie, des bénévoles et des commerçants sans qui cette belle fête populaire au sein de notre centre-bourg n'aurait pas pu avoir lieu. C'est par ces moments chaleureux et conviviaux que nous pouvons constater que notre commune reste authentique, à taille humaine et agréable à vivre. Comme vous pourrez le constater, les événements ne manqueront pas à Saint-Romain cet été pour poursuivre dans cette dynamique.

Je reviendrai vers vous dans le prochain numéro du "Saint-Romain Infos" pour vous communiquer des dates de réunions de quartier où je viendrai, en présence d'élus municipaux, à votre rencontre pour vous présenter nos futurs projets pour votre quartier mais aussi échanger avec vous sur vos attentes et besoins autour d'un verre de l'amitié.

À l'aube des vacances estivales et en espérant que nos jeunes étudiants aient obtenu des résultats favorables à leurs examens scolaires, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

ÉVÉNEMENT FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique a été fixée à une date unique et symbolique, le 21 juin, jour du solstice d'été. Grande manifestation populaire gratuite et ouverte à tous les musiciens, amateurs de tous niveaux ou professionnels, elle célèbre la musique vivante et met en valeur l'ampleur et la diversité des pratiques musicales, ainsi que tous les genres musicaux.

À cette occasion la Ville de Saint-Romain-de-Colbosc se joint à la Maison Pour Tous pour vous proposer un grand concert sur les places du bourg. Rendez-vous le Mardi 21 Juin 2022 de 18h00 à 23h00, place Théodule Benoist devant la mairie.



FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Le 14 Juillet va battre son plein cette année à Saint-Romain ! De nombreuses animations vous seront proposées au cœur du parc du Château de Grosmesnil.

Le matin, **cérémonie Républicaine** organisée par la Mairie. Puis **après-midi festif au Château de Grosmesnil** : De 15h à 19h **spectacle équestre par l'Art en Cavale**, jeux familiaux, présence d'associations Saint-Romanaises, maquillages pour enfants.

De 19h à 22h30 : **Bal populaire** au rythme des groupes *P'tit Bonheur* et *Calypto* et **restauration sur place** assurée par des commerçants Saint-Romains. De 22h30 à 23h : **Retraite aux flambeaux** dans le parc du château par la Maison Pour Tous et l'Art en Cavale, puis à 23h **tir du feu d'artifice**.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET/OU PASSEPORT

Après 2 années marquées par la pandémie et l'impossibilité de voyager, la commune, comme toutes celles équipées d'un dispositif de recueil, fait face à une demande extrêmement importante de rendez-vous afin d'établir des passeports et des cartes nationales d'identité. Le délai d'obtention d'un rendez-vous pour un dépôt de demande de titre d'identité s'est allongé jusqu'à 4 mois. Pour faire face à une telle demande, la Mairie de Saint-Romain-de-Colbosc a recruté un agent afin de proposer à ses administrés le double de rendez-vous soit 8 demi-journées par semaine au lieu de 4.

Si vous souhaitez demander un passeport et/ou une CNI ou leur renouvellement, vous pouvez contacter le service État Civil au 02 32 79 24 62.



VILLE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Place Théodule Benoist
Tél. 02 32 79 24 60



Retrouvez l'actualité de la ville, rendez-vous sur notre page Facebook «Ville de Saint Romain de Colbosc»

Contact : communication@stromain76.fr - Impression : La Petite Presse (76) - Tirage : 2650 exemplaires sur papier PEFC.

© Banques d'images/photos : Ville de Saint Romain de Colbosc, Freepik, Canva. Ne pas jeter sur la voie publique.

Directeur de la publication : Clotilde Eudier, rédactrice en chef : Carole Stil, Rédaction : Julia Crochemore



VIE SCOLAIRE TRANSPORTS SCOLAIRES



Bus LiA © Transdev Le Havre

Présentation du Schéma de Transports Scolaires - Horizon rentrée 2022



LES NOUVEAUX ARRÊTS

Afin de permettre l'accès aux transports scolaires à nos collégiens, **de nouveaux arrêts vont être créés.**

En direction ou au retour du Collège André Siegfried :

- Arrêt Hameau d'Enfer (au centre du hameau)
- Arrêt d'Amontot (au niveau de Carrefour Market sur la route de Lillebonne)
- Arrêt Hôpital de Saint Romain (NOUVEAU : cet arrêt desservira également la MFR de La Cerlangue : aller le Lundi matin et retour le Vendredi soir pour les élèves en internat).



i Plus d'informations à venir courant Juin !

SÉCURITÉ BIENTÔT L'ÉTÉ ET LES VACANCES ...



Pendant les vacances, faites confiance à vos voisins pour veiller sur votre habitation et ses alentours !

Avec le dispositif **Voisins Vigilants et Solidaires, 100% GRATUIT** pour les usagers, alertez vos voisins si vous remarquez des comportements suspects. Nous sommes déjà nombreux à avoir adhéré à ce dispositif, mais nous pourrions l'être encore plus pour renforcer la tranquillité au sein de notre commune.

Pour cela c'est très simple, inscrivez-vous sur : <https://www.voisinsvigilants.org/>
Améliorons notre cadre de vie d'une manière simple et moderne.

Vous partez bientôt en vacances ? Avant de partir, pensez à signaler votre absence à la Police Municipale et à la Gendarmerie pour éviter les cambriolages dans le cadre de l'opération **Tranquillité Vacances**.

La Gendarmerie et la Police Municipale assurent une surveillance de votre domicile durant votre absence et vous protègent contre d'éventuelles intrusions, vols ou cambriolages.

Inscription sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>



RAPPEL

Rappel des horaires de tonte et d'utilisation d'appareils de jardinage :

- ✓ Du Lundi au Vendredi : de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 20H00
- ✓ Le Samedi : de 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00
- ✓ Le Dimanche et jours fériés : de 10H00 à 12H00

Ces horaires sont également valables pour toutes activités bruyantes (bricolage, jardinage, travaux de rénovation), réalisées par des particuliers, et engendrant une gêne pour le voisinage (exemple : tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse,...).

Les entreprises peuvent utiliser ce genre d'appareil de 7H00 à 20H00 du lundi au samedi hors dimanche et jours fériés.

SÉCURITÉ DEMANDE D'INTERVENTION

Toujours dans l'optique d'assurer la sécurité de ses administrés, la Ville de Saint-Romain-de-Colbosc a mis en place un nouvel outil :

Vous trouverez sur le site de la Ville un nouvel onglet vous permettant d'envoyer une demande d'intervention à des endroits précis de la commune, concernant la voirie publique endommagée, le nettoyage de rue, l'éclairage public en panne, un stationnement gênant ou dangereux, ...

Rendez-vous sur : www.stromain76.fr

LES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ

La Maison Pour Tous vous propose des rendez-vous d'été avec des activités en famille ! Deux dates vous sont proposées :

Le Vendredi 29 Juillet 2022 de 15h à 18h : atelier divers de jeux de boules (pétanque, molky, bowling, catch-ball, chamboule-tout, atelier jonglage, jeu de boules carrées, ...)

Le Vendredi 12 Août 2022 de 19h à 22h : soirée "Invertissons les rôles !" Les enfants et les jeunes seront les maîtres du jeu pour cette soirée jeux, adressée aux 6 à 17 ans, accompagnés de leurs parents.

Inscriptions via le site de la MPT : www.mptsr.fr

VACANCES D'ÉTÉ À LA MPT

La Maison Pour Tous vous propose des **Accueils Loisirs et Jeunes cet été ainsi que 6 séjours en Normandie pour tout âge !**

L'équipe d'animation prépare actuellement les planings d'activités et vous les dévoilera début Juin sur le site internet de la MPT www.mptsr.fr ou sur la page Facebook. **Inscriptions ouvertes à partir du Lundi 23 Mai 2022.**



ACTUALITÉ HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

Les horaires de la bibliothèque évoluent ! Afin d'être plus cohérents avec la fréquentation, la bibliothèque vous accueille désormais sur les horaires suivants : Mardi : 14h - 18h30 ; Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 18h ; Jeudi : 16h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h ; Samedi : 9h30 - 12h30

CINÉ TOILES

Le CINÉ TOILES est de retour dans le parc du Château de Grosmesnil pour 2 séances ! Début des festivités à 20h30 avec des jeux familiaux et un concert puis à 22h30 la séance de cinéma.

Mercredi 27 Juillet 2022 de 20h30 à 22h00 : jeux familiaux, groupe de musique "Cécile" et pique-nique tiré du sac. Puis à 22h30, projection du film "Lalaland".

Mercredi 24 Août 2022 de 20h30 à 22h00 : jeux familiaux, groupe de musique "The Seeds" et pique-nique tiré du sac. Puis à 22h30, projection du film "Les Indestructibles 2".

Informations complémentaires à venir sur le site internet et le Facebook de la Ville de Saint-Romain-de-Colbosc, de la MPT et de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.



CONVIVIALITÉ ASSURÉE !

VIE SOCIALE ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie Solidaire restera exceptionnellement ouverte au mois de Juillet.

Le Mardi 5 Juillet de 10h00 à 11h30, le Mercredi 6 Juillet de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 15h30 et le Jeudi 7 Juillet de 10h00 à 11h30.



RAPPEL

Le ramassage de bois dans les forêts est interdit par la loi. Le vol de bois est un délit réprimé par l'article 311-3 du Code Pénal. Ceci est passible de 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 45 000€.